

Les Affaires
Cahier spécial, samedi, 30 septembre 2006, p. A9

Le retour du fils prodigue Transition progressive chez Aménagements Marcotte

Francine Fiore

En 1986, Guy Marcotte, président des Aménagements Marcotte, situé à Gatineau, dans l'Outaouais, a créé une entreprise spécialisée dans l'aménagement paysager.

Mais alors qu'à ses débuts la société installait surtout du pavé uni, elle se concentre maintenant sur l'aménagement de terrains commerciaux et, surtout, de parcs.

D'autres grands changements ont également eu lieu. **David Marcotte** oeuvre maintenant aux côtés de son père en tant que gérant de projet. Il a quitté le poste de conseiller publicitaire qu'il occupait depuis deux ans dans un média montréalais pour relever ce nouveau défi et se préparer à remplacer son père.

"L'entreprise est en constant développement, ce qui me permet d'avoir des activités variées, dans divers domaines, témoigne David. Dans un premier temps, je vais me consacrer à la gestion des ressources humaines." D'ici cinq ans, David sera seul maître à bord.

Retraite à temps partiel

Propriétaire unique, Guy Marcotte pourrait vendre ses actions à son fils.

Illustration(s) :

Sandra Figueiredo

David Marcotte, accompagné de son père Guy

© 2006 Les Affaires ; CEDROM-SNI inc.

Mais rien n'est encore déterminé. Tous deux devront d'abord établir un plan d'action en ce qui concerne la transition et consulter un fiscaliste. "Je ne resterai pas nécessairement actionnaire, dit Guy. Mais, il est certain que je vais financer une bonne partie de l'entreprise à des conditions intéressantes pour David, qui n'aura probablement pas en mains le montant nécessaire à l'achat."

Âgé de 53 ans, Guy Marcotte pense déjà à la retraite.

"Vers l'âge de 58 ans, il sera temps que je me retire, dit-il. J'ai trois fils, mais seul David s'est montré intéressé à travailler dans l'entreprise. Lorsqu'il était étudiant, il a travaillé avec moi tous les étés. Il a acquis une bonne expertise sur les chantiers. De plus, il possède une formation en administration. C'est d'ailleurs lui qui m'a parlé de relève."

Actuellement, David poursuit son apprentissage. Il accompagne son père dans les réunions, s'occupe du personnel, des commandes du matériel, etc. "Lorsque David dirigera l'entreprise, je n'aurai plus à m'en occuper de la même façon que maintenant. Je vais probablement

travailler trois ou quatre jours par semaine, sans en avoir la responsabilité entière. Mais je serai là pour l'aider."

Guy Marcotte commence à prendre conscience de l'imminence de sa retraite. "Depuis que David est arrivé, je réalise que c'est vrai. Il est certain qu'on a toujours peur de s'ennuyer; c'est pour cette raison que j'ai l'intention de rester en tant que consultant. Ainsi, je vais continuer à travailler un peu dans l'entreprise. Je me suis toujours amusé et je n'ai jamais considéré que c'était vraiment du travail, surtout lorsque je conduis les machines. Ce sont de gros jouets, spécialement les excavatrices."

Marcotte père est très heureux de laisser la compagnie à son fils plutôt que de vendre à des étrangers. "Nous sommes attachés à notre entreprise", confie-t-il. Pour lui, la relève, c'est du sang neuf et également de nouvelles idées. "C'est ce qui assure la croissance d'une entreprise", conclut-il.